



*Pays d'Armagnac*

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

*Territoire en transition*



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

# 4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES, 1 PAYS

## Édits

*Le PETR est au service d'un terroir de caractère, fort de son identité : l'Armagnac. Il constitue un outil de la coopération intercommunale et un catalyseur du développement local.*

*2024 est une année de consolidation des activités et de stabilisation du budget après 4 années d'intense développement. Les élus du Pays d'Armagnac ainsi que l'équipe du PETR n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire aboutir les projets engagés au début du mandat.*

*Le service ADS instruit désormais pour le compte de 57 communes. Le renforcement de l'équipe répond à l'accroissement de l'activité et à la volonté de maintenir un haut niveau d'accompagnement. Il permet également d'anticiper l'arrivée de nouvelles communes dans la perspective des futurs PLUi.*

*La démarche « plans climat » est confortée grâce à la création du service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics le 1er avril dernier en partenariat avec 18 communes dont de nombreux bourgs-centres.*

*Après une phase de maturation, le projet alimentaire territorial bénéficie de la labellisation « niveau 2 » du ministère de l'Agriculture qui valorise les projets mettant en œuvre un plan d'actions opérationnel.*

*Notre stratégie commune de développement touristique connaît un nouvel élan avec la décision du Conseil Régional et du Conseil Départemental d'étendre le Grand Site Occitanie à l'échelle du Pays d'Armagnac.*

*Enfin, le PETR propose toujours un accompagnement financier de premier plan en étant le carrefour des politiques de la Région, de l'État et de l'Europe. En complément des politiques contractuelles (CRTE, CTO, programme Leader), l'équipe du PETR dispose d'une capacité avérée pour répondre aux appels à projets qui complètent de manière significative les financements mobilisés par le Pays d'Armagnac.*

*2025 s'annonce comme une année de restrictions budgétaires. Dans ce contexte dégradé, il est plus que jamais nécessaire de jouer collectif pour mieux défendre les projets des communes et des communautés de communes. Le PETR du Pays d'Armagnac sera à vos côtés.*

Michel GABAS, Président

## LA VIE DES INSTANCES DU PAYS EN 2024 :

- **6 COMITÉS SYNDICAUX**  
15 janvier, 4 & 25 mars, 17 juin, 23 septembre, 4 novembre
- **1 COMMISSION URBANISME**  
2 décembre
- **1 VOYAGE D'ÉTUDE**  
« Pays d'Art et d'Histoire en Pays Midi-Quercy » le 10 octobre

## TEMPS FORT DE L'ANNÉE 2024 :



Création du service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics  
Projet à l'étude : le logement social communal de Ramouzens

## LES FAITS MARQUANTS 2024

### Politiques contractuelles



- Augmentation des projets liés à la transition écologique et énergétique parmi les 46 opérations financées (13 millions d'euros d'investissements)
- 67 nouveaux projets identifiés fin 2024 dans le cadre du Contrat de Réussite et de Transition Ecologique (CRTE)

### Tourisme



- Finalisation du GR du Pays d'Armagnac
- Extension du Grand Site Occitanie « Armagnac, abbaye et cités » à l'échelle du Pays d'Armagnac par le Conseil Régional et le Conseil Départemental du Gers
- Ouverture des sites Internet des 3 Offices de Tourisme présents sur le Pays d'Armagnac suite à leur réorganisation

### Climat & Environnement



- Mobilisation des élus et du grand public : 8 évènements organisés par ou avec le PETR
- Création du service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics
- Achèvement de la phase 1 du Projet Alimentaire Territorial : en 4 ans, 60 projets accompagnés pour 1,15 millions d'euros de subventions acquises, labellisation « niveau 2 » attribuée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

### Urbanisme



- Adhésion de 2 communes au service ADS portant à 57 le nombre de communes adhérentes
- Hausse de l'activité du service de +12% en 2024 (par rapport à 2023)
- Accompagnement des communes pour la mise en compatibilité de leur document d'urbanisme avec le SCoT de Gascogne et début de l'AMO des PLUi en cours d'élaboration.

### L'équipe



Arrivée de Mattéo MINARD, conseiller en énergie partagé, de Sonia VIVES, chargée des affaires générales et instructrice ADS, d'Emilie CASABONNE, chargée de gestion administrative et financière. Départ de Camille MAZZARIOL et d'Elisabeth DUFFAU.

## Sommaire

POLITIQUES CONTRACTUELLES .....	6
TOURISME.....	8
CLIMAT & ENVIRONNEMENT .....	10
SERVICE RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS .....	12
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL .....	14
URBANISME .....	16
LES FEMMES & LES HOMMES DU PETR .....	18

## Pays d'Armagnac



4 Communautés de communes  
102 communes dont 7 bourgs-centres

44 410 habitants en 2024  
25 Habitants/km<sup>2</sup>





## POLITIQUES CONTRACTUELLES

Europe : programme LEADER et FEDER  
Etat : Contrat de Réussite de la Transition Ecologique  
Région : Contrat Territorial Occitanie



## TOURISME

Plan d'actions tourisme du PETR  
Grand site Occitanie « Armagnac, abbaye et cités »  
Compétence à la carte « promotion du tourisme  
dont création d'offices de tourisme »



## CLIMAT & ENVIRONNEMENT

Plans Climat intercommunaux  
Service d'accompagnement à la rénovation des  
bâtiments publics  
Gestion de sites Natura 2000  
Projet Alimentaire Territorial



## URBANISME

Service ADS  
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration  
ou la révision de documents d'urbanisme



## LES POLITIQUES CONTRACTUELLES

*2024 : Moins de projets mais davantage d'ambition*

Si les préoccupations relatives à l'adaptation au changement climatique sont présentes à l'esprit de tous, force est de constater qu'elles influencent la typologie des opérations portées par les collectivités, comme les conditions de leur financement. Nos partenaires (Etat, Région, Département, Europe), également contraints par un contexte budgétaire délicat, priorisent les dossiers présentant des investissements réfléchis, économes et vertueux en termes de développement durable.

Le Pays d'Armagnac accompagne ce mouvement au travers de la mise en œuvre des Cahiers de la Transition mais aussi de son appui aux maîtres d'ouvrage dans la préparation de leurs projets.

### LES PROGRAMMATIONS 2024 : CRTE (ÉTAT) ET CTO (RÉGION + DÉPARTEMENT)

Au titre des financements dits « contractuels », ce sont 46 opérations qui auront bénéficié de l'accompagnement du PETR en cette année 2024, représentant plus de 13 millions d'euros d'investissements.

La participation de l'Etat représente près du tiers de ce montant au travers, principalement, de la DETR et du Fonds Vert. La reconduction de ce dernier en 2025 constitue un enjeu majeur au regard de la typologie de projets déjà identifiés pour l'exercice 2025.

La Région et le Département devraient contribuer conjointement à hauteur de 15 % environ. Beaucoup de projets déposés en 2024 auprès de la Région n'ont pas encore été programmés en cette fin d'année et devraient l'être courant 2025.

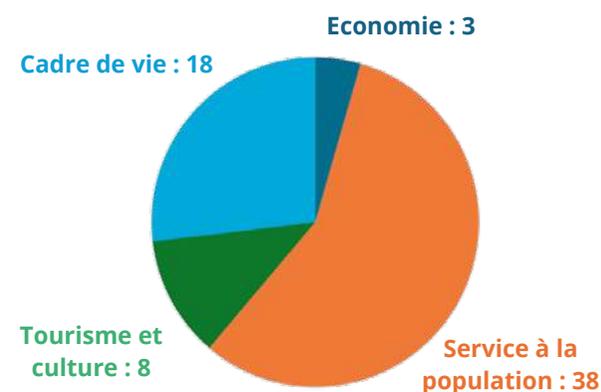
### L'AVENANT AU CRTE

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), signé en 2021 avec l'Etat, devient « Contrat de Réussite et de Transition Ecologique ». Cette petite (r)évolution traduit la volonté de l'Etat de concentrer ses moyens sur les opérations contribuant aux transitions écologique et énergétique.

Ainsi, à l'automne, nous avons procédé à un recensement des projets répondant aux attentes de l'Etat. Avec le concours des Président(e)s et des équipes des 4 communautés de communes, 76 fiches-projets ont été élaborées et présentées à l'Etat en vue de leur « labellisation CRTE » pour les années 2025 et 2026. 67 de ces projets ont été finalement reconnus compatibles avec le CRTE, dont les 3/4 concernent des rénovations énergétiques (équipements publics, logements communaux, éclairage, ...).

Le souhait de l'Etat est de prioriser son intervention financière sur ces dossiers.

### TYPOLOGIE DES 67 OPÉRATIONS « LABELLISÉES CRTE PAYS D'ARMAGNAC »



## LE LANCEMENT DU PROGRAMME EUROPÉEN LEADER 2023-2027

Accusant un fort retard dans sa mise en œuvre, le programme est (enfin) lancé par le Conseil Régional (Autorité de Gestion des fonds européens) avec l'ouverture de la plateforme de dépôt des dossiers de demande d'aide (EUROPAC). Le début de l'année 2025 verra donc la diffusion d'un « Guide du porteur de projet Leader », élaboré par l'équipe du PETR, auprès de toutes communes et communautés de communes du Pays d'Armagnac.

Rappelons que le territoire est doté d'une enveloppe européenne de 1,7 M€ en vue d'accompagner des projets exemplaires dans les domaines du Cadre de vie, de l'Alimentation, du Tourisme et de la Culture. Il est ouvert exclusivement à des porteurs publics..

Ces fonds sont octroyés par le Comité de programmation Leader, composé d'élus et d'acteurs socio-économiques locaux, qui décide de leur affectation

La mise en œuvre des politiques contractuelles s'appuie sur une « Equipe projets » dont les membres sont en mesure d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans de nombreux domaines et complétée, autant que de besoin, par les collègues du service ADS sur les problématiques urbanistiques.



*L'équipe projets : Mattéo MINARD, Eric GAILLARD, Sabrina MEUNIER, Hugo DEREYMEZ*

## FOCUS

Dans le programme Leader, les opérations sont sélectionnées après audition des maîtres d'ouvrage et sur la base d'une grille de critères exigeante. Aussi, les porteurs de projets sont invités à prendre contact très tôt avec l'équipe du PETR afin, notamment, de vérifier leur éligibilité au programme.

### Perspectives 2025

*Dans un contexte financier difficile pour les maîtres d'ouvrage comme pour nos partenaires (Etat, Région, Département), le niveau d'exigence s'élève quant au contenu des dossiers, notamment s'agissant de la contribution des investissements à la transition écologique et énergétique.*

*En 2025, plus encore qu'avant, l'Equipe projets devra être saisie au plus tôt afin de vous aider à obtenir des cofinancements.*

### *Nous les avons aidés, ils ont inauguré en 2024 !*



Le Gîte de Groupe communal de Roquebrune



Le Pôle Enfance-Jeunesse de la CC du Bas-Armagnac à Nogaro



La restauration du rempart de Larressingle



L'aménagement de l'accueil du Vélorail de l'Armagnac à Nogaro



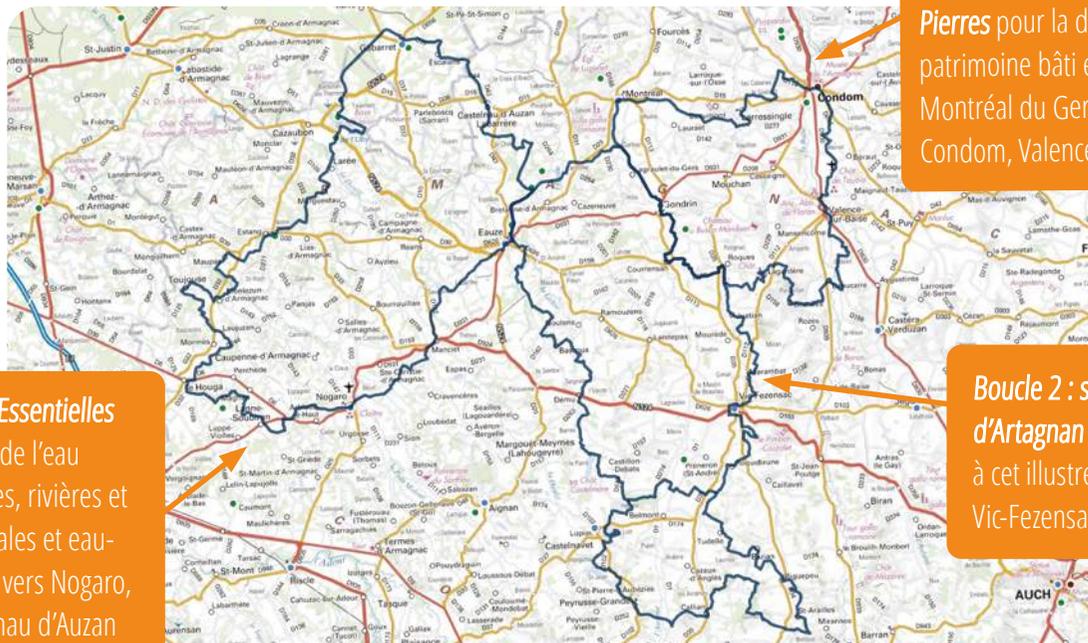
## 2024 : l'aboutissement de projets structurants

Avec l'homologation du GR du Pays d'Armagnac, l'ouverture des nouveaux sites Internet des Offices de Tourisme présents sur le territoire suite à leur profonde réorganisation, l'extension du Grand Site Occitanie « Armagnac, abbaye et cités » et l'extension de la collection « Armagnac confidentiel », 2024 voit l'aboutissement de plusieurs chantiers structurants pour le développement du tourisme.

### FINALISATION DU GR DU PAYS D'ARMAGNAC

Le PETR du Pays d'Armagnac assure, depuis 2011, la maîtrise d'ouvrage du projet de création d'un chemin de Grande Randonnée sur l'ensemble du territoire des 4 communautés de communes. Ce GR de Pays (GRP) relie tous les sites d'intérêt touristique et renforce l'offre de randonnée de la destination Gers.

Le futur GR de Pays d'Armagnac s'étend sur 346 km et se décline en trois boucles thématiques, pour 3 à 6 jours de randonnée, pouvant se combiner entre-elles. Ce chemin de Grande Randonnée est ouvert aux trois pratiques : à pied, à vélo et à cheval.



**Boucle 1 : la Mémoire des Pierres** pour la découverte d'un patrimoine bâti exceptionnel vers Montréal du Gers, Larressingle, Condom, Valence sur Baise

**Boucle 3 : les Eaux Essentielles** pour la découverte de l'eau sous diverses formes, rivières et étangs, eaux thermales et eau-de-vie d'Armagnac, vers Nogaro, Cazaubon et Castelnaud d'Auzan

**Boucle 2 : sur les Pas de d'Artagnan** pour un hommage à cet illustre personnage vers Vic-Fezensac et Lupiac

### Homologation de l'itinéraire par la Fédération Française de Randonnée Pédestre

Afin d'intégrer la collection française des itinéraires de Grande Randonnée, le GRP doit être homologué par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP). En 2024, le dossier d'homologation a été finalisé en étroite collaboration avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Gers qui accompagne le PETR dans la maîtrise d'œuvre de ce projet structurant.



Après une longue phase de conventionnement pour les autorisations de passage, les opérations de balisage ont été finalisées cette année. En 2025, le GRP sera entièrement numérisé, c'est-à-dire que le parcours sera intégré dans l'application nationale de la FFRP, « MA RANDO ». Après plus de 10 ans de travail, le PETR se réjouit de l'inauguration de ce chemin avant l'été 2025 !

## DE NOUVEAUX SITES INTERNET MIS EN LIGNE PAR LES OFFICES DE TOURISME

Suite à la profonde réorganisation des Offices de Tourisme présents sur le Pays d'Armagnac, l'année 2024 est marquée par la mise en ligne de leur site Internet. En valorisant les offres et les spécificités de chaque destination, ces outils numériques de promotion renforcent l'attractivité du Pays d'Armagnac et son économie touristique. Le programme LEADER du PETR a favorisé leur financement.

Dans l'ordre de leur mise en ligne, les sites sont accessibles aux adresses suivantes :



[www.barbotantourisme.fr](http://www.barbotantourisme.fr)

Office municipal de tourisme et du thermalisme de Cazaubon Barbotan-les-Thermes



[www.armagnac-dartagnan.com](http://www.armagnac-dartagnan.com)

Office de tourisme Armagnac & d'Artagnan



[www.gers-armagnac.com](http://www.gers-armagnac.com)

Office de tourisme de la Ténarèze

## EXTENSION DE LA COLLECTION « ARMAGNAC CONFIDENTIEL »

En 2024, le PETR a lancé un travail d'extension de la collection « Armagnac Confidentiel, pierres secrètes et vignes gourmandes en Pays d'Armagnac », un support de développement de l'oénotourisme et du spiritourisme dans le Gers.

Les communes de Bascous, Sainte-Christie-d'Armagnac, Mouchan et Toujouse rejoignent la collection. Le panneau de la commune de Cazeneuve est corrigé. Les panneaux d'interprétation, rédigés avec la complicité d'Arbre et Paysage 32, ont été livrés cette année et le Carnet de Voyages sera mis à jour et réédité en 2025.



## FOCUS

En 2024, les élus du Pays d'Armagnac, le Conseil Départemental du Gers et le Conseil Régional Occitanie ont décidé d'étendre le périmètre du Grand Site Occitanie « Armagnac, Abbaye et Cités » à l'ensemble du territoire du PETR.

Afin d'enrichir l'offre de ce Grand Site collection, les communes d'Eauze, Lupiac, de La Romieu et de Lectoure ont été également intégrées au nouveau périmètre.

## LE PAYS D'ARMAGNAC, 1<sup>ER</sup> TERRITOIRE TOURISTIQUE DU GERS

- 3/4 DE L'OFFRE PATRIMONIALE
- 40 % DES CAPACITÉS D'HÉBERGEMENT AVEC BARBOTAN-LES-THERMES
- 35 % DES SÉJOURS GERSOIS
- 1 GRAND SITE OCCITANIE ET 3 PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE
- UNE IMAGE FORTE ET RECONNUE AUTOUR DE L'ARMAGNAC, DE D'ARTAGNAN ET DE LA GASCOGNE

## Perspectives 2025

- Inauguration du GR du Pays d'Armagnac
- Mise en œuvre du contrat GSO Armagnac, Abbaye et Cités
- Préfiguration de la candidature du Pays d'Armagnac au label Pays d'Art et d'Histoire



## Transition écologique et énergétique : chantiers ouverts !

L'année 2024 a vu la concrétisation de chantiers lancés dans le cadre des Cahiers de la transition en Pays d'Armagnac. Ce document de planification, assimilé à un Plan Climat Air Energie Territorial volontaire, tient lieu de feuille de route pour aider les communautés de communes et le PETR à engager des actions en faveur de l'atténuation du changement climatique et permettant de s'y adapter en intégrant les questions liées à la biodiversité et au cadre de vie.

Réunion «En pied de haie» dans le cadre du programme Trame verte à Larroque sur l'Osse



### RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS

Le 1<sup>er</sup> avril, le service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics est devenu opérationnel.

Mattéo Minard, ingénieur et ouvrier spécialisé en écoconstruction a rejoint l'équipe pour prendre en charge cette mission.

L'ambition reste inchangée : assurer un service sur-mesure et réactif, adapté aux attentes de chaque commune et en partenariat étroit avec les autres services compétents sur le département.



### PROGRAMME TRAME VERTE EN PAYS D'ARMAGNAC

Le PETR copilote ce projet porté par la Fédération des Chasseurs du Gers. Il s'agira d'établir un diagnostic fin de l'état des haies sur le territoire et de préconiser des solutions aux gestionnaires privés et publics.

Cette première année de réalisation a permis de mobiliser les acteurs locaux et les élus autour de cette question.

Plus personne n'ignore ce qu'est le Grain bocager !



### ÉNERGIE RENOUVELABLE

Le PETR prend part aux réflexions sur la planification des EnR du point de vue de leur intégration économique, spatiale et paysagère.

Dans ce cadre, nous avons adapté et animé l'atelier « Etape paysage » pour les élus de la CC de la Ténarèze.

Le PETR cherche à faire émerger une ou des initiatives citoyennes d'auto-consommation collective. Il encourage également les propriétaires publics à travailler en ce sens.

### LA MOBILISATION DES ÉLUS ET DU GRAND PUBLIC EN 2024

Des événements organisés par ou avec le PETR :

■ **Février** : Ciné-débat à Eauze pour la journée mondiale des Zones humides autour du film L'appel des libellules

■ **Avril** : Commission géographique du SAGE Neste Rivières de Gascogne à Eauze



Lors de la commission géographique du SAGE NRG, Hugo Girard (ADASEA) expose les enjeux liés au cadre Natura 2000.

■ **Mai** : Réunions « En pied de haie » sur la Ténarèze dans le cadre du programme Trame verte

■ **Juin** : Atelier 2 tonnes au lycée Beaulieu - Forum PADEO

■ **Août** : Rencontre élus - scientifiques au Marathon des transitions à Fleurance



+ d'infos : <https://gers.n2000.fr>

**Septembre** : Journée inter-PETR sur l'écoconstruction à l'écocentre Pierre et Terre à Riscle



Christophe Merotto (Pierre&Terre) expose les avantages de l'écoconstruction aux élus de 3 PETR.

**Décembre** : Journée événement pour le comité de pilotage du programme Trame verte en Pays d'Armagnac

Animation d'une journée autour de l'atelier *Etape paysage* dans le cadre du lancement de la révision du PLUi de la CC de la Ténarèze



Durant l'atelier *Etape paysage*, les acteurs réfléchissent à l'intégration des énergies renouvelables compte tenu des différentes ressources du territoire.

Afin de rester au fait des actions et réflexions, d'être au plus près des dynamiques et d'en faire profiter le Pays d'Armagnac, nous sommes actifs ou très actifs dans nos réseaux : ANPP, Natura 2000 régional et national, TEPOS, RTTE32, TOTEN, Ademe, CARTE.

## NATURA 2000

En tant que gestionnaire de sites Natura 2000, le Pays d'Armagnac rassemble ses efforts pour que le dispositif continue de profiter au territoire et à ses agriculteurs. En articulant cet outils avec les autres politiques publiques locales, nous cherchons à construire un cadre d'action cohérent et efficace.



## EN 2024, ON A JOUÉ COLLECTIF...

**Une formation mutualisée pour optimiser les moyens : afin de déployer au maximum les moyens alloués pour l'animation Natura 2000**

- Le PETR a décidé de former les animateurs de tous les ALAE-ALSH afin qu'ils puissent à leur tour sensibiliser les enfants.
- 2 demi-journées de formation et 13 animateurs formés
- Des retours très encourageants qui incitent à renouveler l'action en 2025.

## Une démarche inter-sites pour coordonner l'usage de la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales

En 2024, cette dotation réservée aux communes accueillant des aires protégées représente 46 000€ de recette nouvelle pour 8 communes du territoire.

En collaboration avec Albret communauté gestionnaire du site N2000 de la Gélise, nous avons proposé aux maires des communes touchant cette dotation de s'organiser pour que son usage soit dédié à la préservation de la biodiversité.

## LES CHIFFRES 2024 :

Site des Etangs de l'Armagnac = 4 449 hectares concernés, 369 hectares sous contrat MAEC soit 13% de la SAU, soit 78000 € versés en 2024.

Site du réseau hydrographique du Midou et du Ludon : 8530 hectares dont 30% dans les Landes, 132 hectares sous contrats MAEC, soit 155 546 € pour 5 ans.

## Perspectives 2025

- *Poursuites des actions engagées dans les domaines des bâtiments, de la biodiversité et de l'énergie renouvelable*
- *Poursuite de l'accompagnement des porteurs de projets*
- *Bilan d'étape des plans-climats et quantification des objectifs*



## Lancement du service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics

Le service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics est une réalisation concrète issue du plan d'action défini dans le cadre des Cahiers de la Transitions en Pays d'Armagnac en 2022. Il vise à aider 18 communes adhérentes et volontaires dans la priorisation des actions à mener et à accompagner la rénovation qualitative du patrimoine communal. Un Conseiller en Energie Partagé a rejoint l'équipe du Pays d'Armagnac le 1<sup>er</sup> avril 2024 et le lancement officiel du service s'est déroulé le 27 avril en présence des adhérents et des partenaires.



### LES RAISONS D'ÊTRE DU SERVICE

L'accompagnement à la carte des communes est essentiel afin de pouvoir prendre un projet au moment le plus opportun pour le maître d'ouvrage. Le bilan énergétique communal reste un outil précieux de priorisation des actions d'économies financière, d'énergie, et d'émissions de Gaz à Effet de Serre. L'amélioration du confort d'été et d'hiver des usagers est également un enjeu principal des actions de rénovation. Par ailleurs, la rénovation énergétique ne doit pas être menée aux dépens du bâtiment lui-même. Elle doit être conduite en préservant les caractéristiques aussi bien d'un point de vue architectural et patrimonial que des techniques constructives.

### DU LIEN AVEC LES ACTEURS LOCAUX DE LA RÉNOVATION

La collaboration avec les acteurs existants est indispensable pour bénéficier d'expertise et d'expérience selon les thématiques abordées.



## FOCUS

### LES CHIFFRES DES ACTIONS CONCRÈTES EN 2024

- 12 Communes du PETR conseillées
- 7 Bilans énergétiques communaux réalisés
- 26 Visites de bâtiments soit environ 3800 m<sup>2</sup>
- 4 Projets de rénovation en cours de suivi
- 1 Évènement de sensibilisation



## LES RÉGLEMENTATIONS BÂTIMENTAIRES ET ÉNERGÉTIQUES

Les raisons qui poussent à l'action peuvent aussi bien être d'ordre économique que réglementaire car les dispositifs en application sont nombreux et parfois méconnus : le décret Tertiaire, le décret BACS, la loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable (APER), la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), la Loi Climat et Résilience (LCR), la loi relative à la Qualité de l'Air Intérieur.

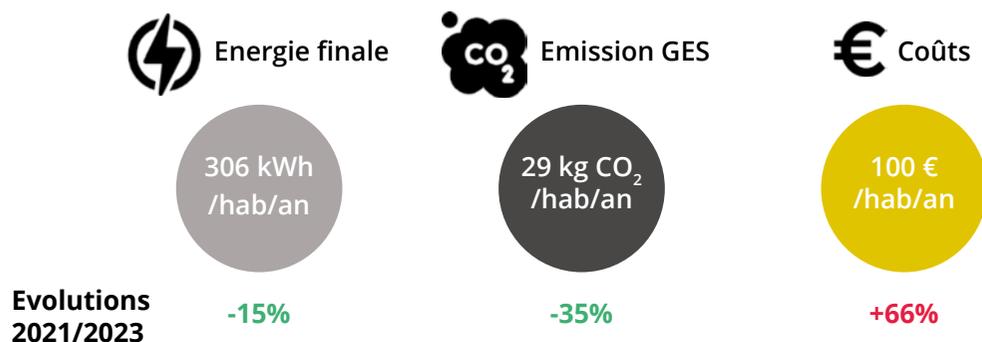
## VERS L'AUTOCONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Dans le cadre des rapports de rénovation, un premier dimensionnement minimal d'installation photovoltaïque en autoconsommation individuelle est effectué à partir des consommations réelles des bâtiments. L'objectif premier est de diminuer le prélèvement sur le réseau et donc de réduire sa facture d'électricité. Cette proposition peut évoluer pour intégrer d'autres bâtiments communaux consommateurs, voire s'orienter vers l'autoconsommation collective ouverte, bénéficiant directement à des consommateurs locaux.

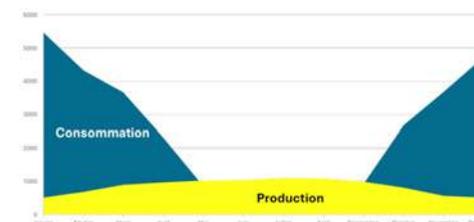
## DES CONSEILS ÉCLAIRÉS

Les préconisations de rénovation proposées dans les rapports patrimoniaux et énergétiques intègrent des solutions alternatives en matériaux bio et géo-sourcés comme le bois, le chanvre, la terre... Ces matériaux à faible empreinte environnementale sont des alliés dans l'adaptation de nos bâtiments au réchauffement climatique. Tout l'enjeu est désormais d'accroître leur utilisation à travers le développement parallèle des filières locales.

## LES PREMIÈRES DONNÉES MOYENNES TERRITORIALES EN 2023\*



\*Données 2021 à 2023 des Bâtiments communaux et de l'Eclairage Public sur 7 communes



### Perspectives 2025

- Bilan énergétique de toutes les communes adhérentes
- Suivi des projets de rénovation en cours
- Evaluation des premières économies réalisées
- Intégration de 7 nouveaux projets de rénovation en développement
- Continuité de l'accompagnement technique et financier des communes
- Participation au Festival « Arts de la Terre » de Ste Christie d'Armagnac



# LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

2024 : *La fin d'un cycle, le début d'un nouveau*



NIVEAU 2

Sujet capital qui impacte notre santé et notre environnement, modèle nos paysages et structure notre économie, l'alimentation est une des clés de la transition du Pays d'Armagnac.

L'année 2024 marque la clôture des deux premiers programmes financés par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation ainsi que le début du nouveau programme financé par la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC).

## LA FIN D'UN CYCLE ...

Après 4 années d'existence du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays d'Armagnac, plus de 60 projets ont été accompagnés et réalisés, preuve d'un réel dynamisme porté par une grande diversité d'acteurs publics et privés.

Ces actions ont été possibles grâce au soutien de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Conseil Départemental pour un montant cumulé de 1 150 606 € de subventions acquises.

En 2024, le PAT a franchi un cap grâce à la labellisation niveau 2 décernée par le ministère de l'Agriculture pour les territoires mettant en œuvre un programme opérationnel.



## FOCUS

Parmi les 60 projets accompagnés, Alim'en Gers est une application développée en partenariat avec le Conseil Départemental du Gers et l'inspection académique du Gers pour s'informer, apprendre et progresser à tout âge vers une alimentation plus saine et plus durable.

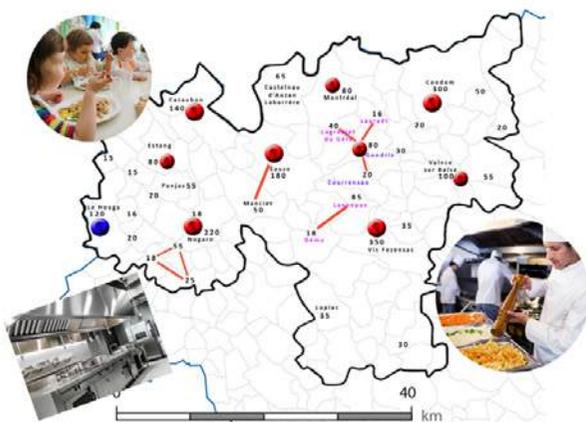
[www.alimengers.fr](http://www.alimengers.fr)



## Le début d'un nouveau cycle ...

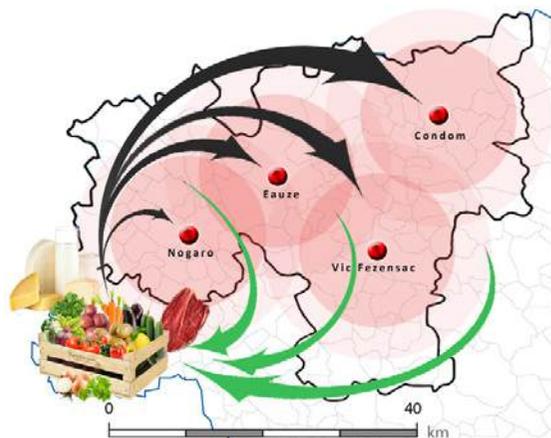
### VERS UN SCHÉMA D'ORGANISATION COLLECTIF DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Faire coopérer et collaborer différentes structures de restauration collective pour sécuriser les postes, améliorer les conditions de travail la qualité du service et optimiser les coûts. L'enjeu est également de couvrir les besoins du territoire en repas collectifs en optimisant l'utilisation des outils de production présents, par la mutualisation des équipements.



### PROJET DE MICRO-LOGISTIQUE DE PROXIMITÉ

Un projet pour améliorer les circuits courts de proximité et les débouchés de nos producteurs locaux : Mise en place d'un point de massification/collecte dans chacun des 4 bourgs-centre du Pays d'Armagnac. Avec pour ambition que 90 % du territoire dispose d'un point d'approvisionnement à moins de 15 km.



### UNE OFFRE DE SERVICES PERMANENTE POUR LES COMMUNES

Le PAT continue à répondre à toute demande concernant la restauration collective. Pour un accompagnement et des conseils sur la réglementation sanitaire ou nutritionnelle, le fonctionnement, les approvisionnements, le matériel, la formation des agents, le PAT peut vous aider pour avancer vers une alimentation de qualité et durable dans vos établissements. Cette offre est permanente et peut être mobilisée à tout moment.



### Perspectives 2025

- Mise en œuvre du programme d'action financé par le ministère de l'Agriculture au titre de la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat
- Nouvelle session de formation des agents de cantine, en partenariat avec le CNFPT du Gers
- Déploiement de la « Boîte à outils numériques d'éducation à l'alimentation » Alim'en Gers

Contact

**Hugo DEREYMEZ**

projet-alimentaire@pays-armagnac.fr - 07 85 75 21 69



# URBANISME

*L'activité du service ADS en hausse en 2024*

**Afin de permettre une vision d'amont en aval du domaine de l'urbanisme, le PETR du Pays d'Armagnac met en oeuvre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, un service « ADS & Urbanisme » qui exerce les trois missions suivantes :**

## 1 APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Service commun instruisant les actes d'urbanisme pour le compte des communes adhérentes.

## 2 DOCUMENTS D'URBANISME

Appui, conseil et assistance dans l'élaboration, la révision et la modification des documents d'urbanisme communaux et intercommunaux.

## 3 URBANISME OPÉRATIONNEL

Accompagnement des communes dans des projets d'urbanisme opérationnel : création de lotissements, mise en place d'un Projet Urbain Partenarial (PUP), choix d'un taux de taxe d'aménagement (TA), instauration d'un droit de préemption urbain...

## FOCUS

### L'adaptation du service ADS face à l'augmentation d'activité

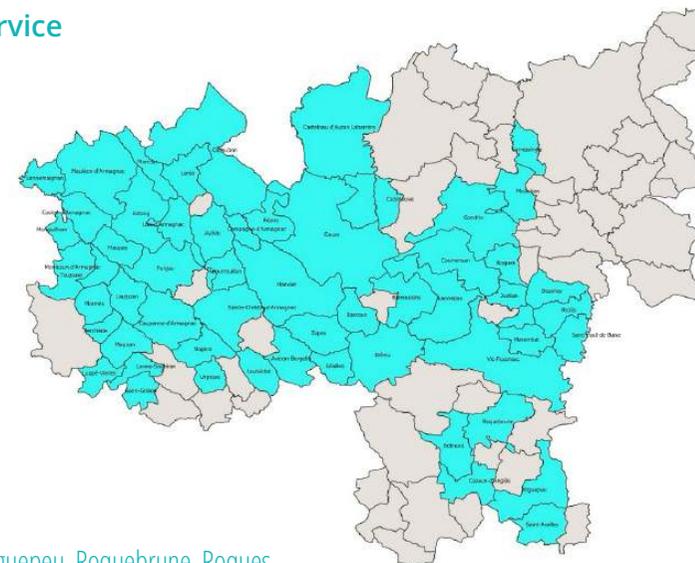
En instruisant 833,4 équivalents permis de construire (EPC) cette année, le service ADS a vu son activité augmenter de 12 % par rapport à 2023. L'adhésion de nombreuses communes ces deux dernières années et le maintien de l'activité dans les communes déjà adhérentes ont permis de dépasser la barre des 800 EPC.

Afin de maintenir sa réactivité, notamment dans la tenue des délais d'instruction, ainsi que l'accompagnement des communes et demandeurs, le service ADS a recruté une instructrice à mi-temps. Ce renforcement permet de conforter l'équipe ADS composée désormais de 3 instructrices représentant 2,5 équivalents temps plein (ETP).

La solidité de l'équipe ADS permet à la responsable de service, chargée de la mission planification, d'accompagner les Communautés de communes dans l'élaboration de leurs PLUi, ainsi que certaines communes dans la mise en compatibilité avec le SCoT de leurs documents d'urbanisme communaux.

### 57 communes adhérentes au service ADS en 2024 :

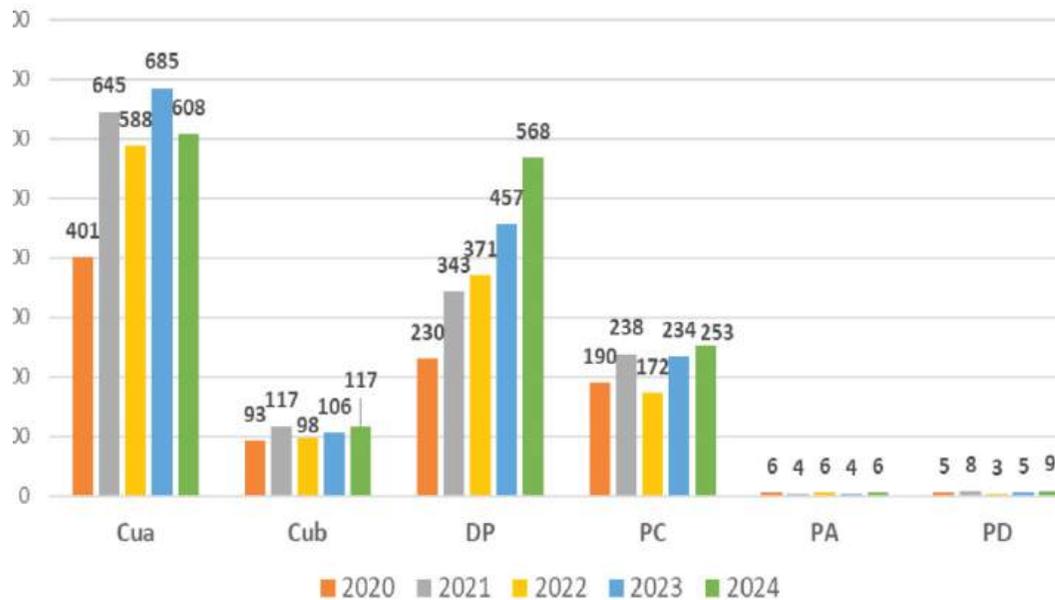
Avéron-Bergelle, Ayzieu, Bascous, Belmont, Bezolles, Bourrouillan, Bretagne d'Armagnac, Campagne d'Armagnac, Castelnau d'Auzan Labarrère, Castex-d'Armagnac, Caupenne-d'Armagnac, Cazaubon-Barbotan, Cazaux-d'Anglès, Cazeneuve, Courrensan, Dému, Eauze, Espas, Estang, Gondrin, Justian, Lannemaignan, Lannepax, Lanne-Soubiran, Larée, Larressingle, Laujuzan, Lias-d'Armagnac, Loubédats, Luppé-Violles, Magnan, Manciet, Marambat, Mauléon d'Armagnac, Maupas, Monclar, Monguilhem, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Mouchan, Nogaro, Panjas, Perchède, Ramouzens, Réans, Riguepeu, Roquebrune, Roques, Rozès, Saint-Arilles, Sainte-Christie-d'Armagnac, Saint-Griède, Saint-Paul-de-Baïse, Séailles, Toujouse, Urgosse et Vic-Fezensac.



## BILAN DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le service d'application du droit des sols (ADS) du Pays d'Armagnac a pour mission d'instruire l'ensemble des autorisations d'urbanisme. En plus d'assurer la procédure d'instruction, l'équipe se tient également à la disposition des porteurs de projet, sur rendez-vous en mairie ou par téléphone.

Dossiers traités par le service ADS depuis 2017



### Quelles sont les autorisations d'urbanisme traitées par le service ADS ?

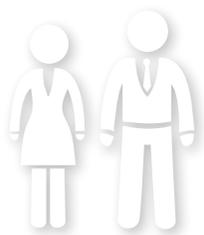
Les permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables de travaux, déclarations préalables de division foncière, permis de démolir, certificats d'urbanisme...

### CHIFFRES & DATES CLÉS DE L'ADS EN 2024

- UNE ÉQUIPE DÉDIÉE DE 3,5 ETP (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)
- 57 COMMUNES ADHÉRENTES
- ADHÉSION DE 2 COMMUNES EN 2024 : AYZIEU ET RAMOUZENS
- TARIF DE 310 € PAR EPC
- 1561 DOSSIERS INSTRUITS, SOIT 833,4 ÉQUIVALENTS PERMIS DE CONSTRUIRE (EPC)
- 2 CONVENTIONS D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE À L'ÉLABORATION DE PLUI SIGNÉES AVEC LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC ET DU GRAND ARMAGNAC

### Perspectives 2025

- Maintenir la qualité d'instruction et d'accompagnement du service ADS
- Poursuivre l'accompagnement des Communes et Communautés de communes en matière de planification
- Développer la mission de formation auprès des élus et agents communaux par le maintien et la création de nouvelles formations



## LES FEMMES & LES HOMMES DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARMAGNAC

### ÉLUS COMMUNAUTAIRES



#### **Communauté de Communes du Bas-Armagnac**

Vincent GOUANELLE (3<sup>ème</sup> VP du PETR)  
Jean DUCLAVÉ, Bernard HAMEL, Lionel DESJARDINS



#### **Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac**

Barbara NETO (4<sup>ème</sup> VP du PETR)  
Véronique THIEUX-LOUIT, Robert CAMAZZOLA, Isabelle CAILLAVET



#### **Communauté de Communes du Grand Armagnac**

Philippe BEYRIES (2<sup>nd</sup> VP du PETR)  
Michel GABAS (Président du PETR), Isabelle TINTANÉ, Didier DUPRONT,  
Marie-Claude MAURAS, Franck BARSACQ



#### **Communauté de Communes de la Ténarèze**

Maurice BOISON  
Christian TOUHE-RUMEAU (1<sup>er</sup> VP du PETR), Frédérique BROSSARD,  
Nicolas MELIET, Martine LABORDE, Patrick DUBOS, Patricia ESPERON



## L'ÉQUIPE

### Direction

#### **Philippe DUDEZ**

Directeur

direction@pays-armagnac.fr - 05 62 08 26 57

### Budget & Ressources humaines

#### **Emilie CASABONNE**

Chargée de gestion

gestion@pays-armagnac.fr - 05 62 08 18 86

### Politiques contractuelles

#### **Eric GAILLARD**

Responsable des programmes

direction@pays-armagnac.fr - 05 62 08 11 36

### Tourisme

#### **Matthieu DINGUIDARD**

Responsable

tourisme@pays-armagnac.fr - 06 16 23 84 40

### Affaires générales

#### **Sonia VIVES**

Responsable

administratif@pays-armagnac.fr - 05 62 03 35 32

### Climat & Environnement

#### **Sabrina MEUNIER**

Responsable Transition Ecologique & Energétique

energie@pays-armagnac.fr - 06 07 87 46 57

#### **Hugo DEREYMEZ**

Responsable PAT

projet-alimentaire@pays-armagnac.fr - 07 85 75 21 69

#### **Mattéo MINARD**

Conseiller en énergie partagé

conseil-energie@pays-armagnac.fr - 07 50 55 94 94

### ADS & Urbanisme

#### **Emilie BERNAD**

Responsable

urbanisme@pays-armagnac.fr - 05 62 08 38 02

#### **Clémence BOUDÉ**

Instructrice ADS

ads@pays-armagnac.fr

#### **Anne-Marie AÏO**

Instructrice ADS

ads@pays-armagnac.fr

#### **Sonia VIVES**

Instructrice ADS

ads@pays-armagnac.fr

## INFOS PRATIQUES



### **Pôle d'Équilibre Territorial & Rural**

Maison du vignoble Gascogne Armagnac  
Lieu-dit Estère 1330 route de Manciet  
BP 3 - 32800 EAUZE



[www.pays-armagnac.fr](http://www.pays-armagnac.fr)



[www.pays-armagnac.fr](http://www.pays-armagnac.fr)

Publié par le PETR du Pays d'Armagnac – MARS 2025  
Rédaction : Équipe du Pays – Mise en page : STUDIO-NP communication  
Impression : Samuel BATS Infographie/Imprimerie  
Crédits photographiques : PETR du Pays d'Armagnac, ADASEA du Gers, Michel Carossio